

Ministère de la Culture  
à l'attention de Françoise Nyssen  
Ministre  
3, rue Valois  
75 001 Paris

Paris, le 02 octobre 2017

**Objet : Préavis de grève pour les personnels des Services régionaux de l'archéologie et de l'Inrap pour la journée du 10 octobre 2017.**

Madame la ministre de la Culture,

L'ensemble des organisations syndicales de la Fonction publique appellent à une journée de grève et de mobilisation pour faire entendre leurs voix et celles des agent.e.s public.que.s.

Depuis l'arrivée du nouveau gouvernement, les mesures négatives s'accumulent pour les agent.e.s de la Fonction publique : gel de la valeur du point indice, rétablissement de la journée de carence, perspective de 120 000 suppressions d'emplois sur les 3 versants de la Fonction publique... Ainsi, toutes ces mesures vont continuer à impacter fortement et négativement le pouvoir d'achat de plus de 5,4 millions d'agent.e.s public.que.s et fragilisent encore plus les services publics rendus aux usagers. Cette politique d'austérité appliquée depuis de nombreuses années ne peut plus durer..

Dans le domaine de l'archéologie préventive, la situation est désormais alarmante car les conditions de travail des personnels du service public de l'archéologie ne cessent de se dégrader et la pérennité du dispositif reste très fragile. A cela s'ajoute pour ces personnels, une diminution forte de leurs rémunérations par rapport au coût de la vie et un manque évident de possibilité d'évolution de carrière. De plus, l'annonce faite par le président de la République il y a 15 jours, de sa volonté de revoir les normes environnementales et sociétales pour relancer la construction, n'augure rien de bon pour la sauvegarde du patrimoine archéologique français menacé par les travaux d'aménagements.

C'est pourquoi, les organisations syndicales signataires de ce préavis de grève appellent les personnels du service public de l'archéologie à la journée de grève et d'actions du 10 octobre prochain, pour revendiquer :

- ▶ ***le dégel immédiat de la valeur du point du point d'indice et son augmentation, un rattrapage des pertes de pouvoir d'achat et la suppression du jour de carence. La suppression du projet d'augmentation de la CSG de 1,7 % pour les agents ;***
- ▶ ***le remplacement de tous les départs dans les SRA et la création de postes supplémentaires pour compenser le surcroît de travail lié à l'application de la loi LCAP ;***
- ▶ ***la mise en place d'un nouveau concours d'ingénieurs d'études dès 2018 et l'augmentation de tous les taux de promotion de grade et de corps dans tous les corps de recherche ;***
- ▶ ***une politique ministérielle qui assure une bonne sauvegarde du patrimoine archéologique et***

*qui protège les personnels du dumping social ;*

▶ *la levée de la dérogation d'emploi de l'Inrap et la titularisation des personnels sans perte de salaire ;*

▶ *le remplacement de tous les départs à l'Inrap et le renforcement de sa capacité opérationnelle avec des recrutements annuels permettant ainsi d'ouvrir régulièrement des postes à la promotion pour fluidifier les carrières ;*

▶ *la revalorisation des grilles indiciaires de l'Inrap ;*

▶ *l'augmentation des moyens opérationnels pour soulager les équipes de l'Institut.*

Nous vous prions d'agréer, Madame la ministre, notre haute considération.



Pour le SGPA CGT-Culture

Pour SUD-Culture-Solidaire

Pour le SNAC-Fsu

Pour la CNT-CCS